

## ENTENTE TRIPARTITE

Engagement de la personne boursière, la personne assurant la direction de recherche et la personne responsable de la supervision du stage

### BOURSES DE 2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> CYCLES POUR STAGE EN CENTRE COLLÉGIAL DE TRANSFERT DES TECHNOLOGIES (BCTT)

Nom, prénom de la personne boursière :

Ce document est un outil qui vise à préciser les engagements pris par la personne boursière, la personne assurant la direction de recherche et la personne responsable de la supervision du stage, satisfaisants pour tous et conformes aux conditions du programme [Bourses de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles pour stage en centre collégial de transfert des technologies \(BCTT\)](#). Les partenaires sont invités à prendre connaissance des règles de programme et des [Règles générales communes \(RGC\)](#) pour connaître l'ensemble des règles applicables. De plus, la triade est invitée à préciser entre ses parties les modalités de la réalisation du stage, dans le respect de l'ensemble des règles et conditions applicables à chacune des parties, en remplissant l'Annexe 1. Il est à noter que le présent document ne fournit pas une liste exhaustive des responsabilités.

Le premier versement est conditionnel à la réception de l'Entente dûment signée.

#### A. ENGAGEMENTS DU CENTRE COLLÉGIAL DE TRANSFERT DES TECHNOLOGIES (CCTT) (à cocher)

☐ Offrir un milieu de qualité :

- ☐ L'environnement de stage est sécuritaire et respectueux ;
- ☐ Les outils, les accès, l'encadrement et l'assistance raisonnables et nécessaires à la réalisation du stage sont mis à la disposition du stagiaire ;
- ☐ Une personne (ci-après, le superviseur de stage en CCTT) est désignée pour superviser la réalisation du stage en CCTT. Cette personne doit être sur le lieu de stage, être à l'emploi du partenaire et être en mesure d'assurer une supervision raisonnable et adéquate. Le nom de cette personne devra être communiqué (voir annexe 1) au FRQNT, ainsi que tout changement, le cas échéant ;
- ☐ Faire connaître, au début du stage, les attentes à l'égard du stagiaire quant au respect des règles propres au CCTT et aux comportements attendus du boursier, afin d'assurer son intégration harmonieuse, respectueuse et sécuritaire. Seront portés par écrit à l'attention du stagiaire les règlements, politiques et procédures pertinentes.

☐ Informer la personne assurant la direction de la recherche académique et la personne responsable du programme au FRQNT si un « incident » survient au cours du stage. Un incident est un événement susceptible de compromettre la réalisation du stage incluant :

1. Le fait que la personne stagiaire (mais sans se limiter à) :

- Ne se présente pas sur les lieux de stage en début de stage ou de façon répétitive en cours de stage, sans justificatif ;
- Ne respecte pas les consignes et règles de vie du CCTT ou ait posé un geste qui compromet la relation de confiance entre le CCTT et elle-même ;
- Ait annoncé qu'elle mettait fin au stage ou qu'elle devait s'absenter pour une période prolongée.

**2. Le fait que le CCTT :**

- Ne soit plus propice à accueillir la personne stagiaire ;
- Ne soit plus en mesure d'assurer sa supervision.

**B. ENGAGEMENTS DE LA PERSONNE STAGIAIRE (à cocher)**

- ☐ Respecter les exigences du CCTT notamment les règlements, politiques et procédures pertinents portés à son attention en début de stage et les pratiques du CCTT (ex. : heures de présence requises, code vestimentaire, etc.) que lui signalera le responsable de la supervision du CCTT ;
- ☐ Soumettre un rapport final au FRQNT et au CCTT signé par le superviseur de stage en CCTT ;
- ☐ Dans toute publication liée à cette expérience en CCTT, faire état de la contribution du CCTT et de la contribution financière du FRQNT ;
- ☐ Maintenir l'inscription universitaire à temps plein et poursuivre les échanges avec sa direction de recherche académique ;
- ☐ Je suis couvert par l'assurance de mon université pour tout dommage que je causerais à une personne ou un objet à l'occasion du stage.

**C. ENGAGEMENTS DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DE RECHERCHE ACADÉMIQUE (à cocher)**

- ☐ Poursuivre l'encadrement des travaux de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant ;
- ☐ Aviser le CCTT et le FRQNT si l'étudiante ou l'étudiant cesse d'étudier à temps complet.

---

**INTENTIONS COMMUNES**  
**en vue de la réalisation du projet de stage**

**Intentions communes**

- Permettre la réalisation du **Projet de stage** résumé en Annexe 1
- **Ceci est un stage !** Le fait pour une boursière ou un boursier de participer à ce stage ne crée pas de relation employeur / employé(e) entre le CCTT et la personne stagiaire. Le fait pour le Fonds de verser une bourse ne crée pas non plus, un tel lien d'emploi. La personne stagiaire demeure inscrite temps plein à son programme d'étude supérieure universitaire. Le stage a pour but d'alimenter ses travaux universitaires.
- **Droit d'auteur.** Les bourses de stage ont pour but d'offrir aux étudiants et étudiantes aux études supérieures des opportunités d'apporter une plus-value à leurs travaux de

maîtrise ou de doctorat. Dans ce contexte, il est entendu que les stagiaires puissent faire état de leur expérience et utiliser les connaissances acquises /développées dans leur mémoire, conformément au projet de stage soumis. De plus, ils demeureront titulaires des droits d'auteur afférents à leur mémoire de maîtrise ou à leur thèse de doctorat ainsi qu'à leur rapport de stage.

- **Propriété intellectuelle.** Tout autre type de propriété intellectuelle (que le droit d'auteur mentionné ci-haut) généré au cours du stage grâce à la contribution inventive de la personne stagiaire pourra faire l'objet d'un partage selon les modalités préalablement entendues entre les parties (Annexe 1, notamment en tenant compte de la proportion de la contribution inventive de chacun).
- **Entente de confidentialité.** Il est possible pour le milieu d'accueil de faire signer une entente de confidentialité à la personne stagiaire portant sur certains éléments considérés confidentiels relatifs au milieu d'accueil (ex. : liste de clients, chiffres d'affaires, etc.). Cependant, cela ne doit pas avoir pour effet d'empêcher le stagiaire de diffuser les résultats du projet de stage, tel que décrit en Annexe 1 Si le CCTT a des réserves sur la publication de conclusions favorables ou défavorables, en lien avec le projet décrit en annexe, il est invité AVANT le début du stage, à discuter avec le ou la stagiaire pour apporter toutes les clarifications nécessaires. Étant donné que ces stages sont financés avec des fonds publics, le CCTT ne peut exiger une confidentialité absolue de la nature et des travaux menés par le ou la stagiaire en lien avec le projet décrit en Annexe 1.

## ANNEXE 1

### Précisions des Parties quant aux modalités de réalisation du stage dans le cadre du programme de Bourses de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles pour stage en centre collégial de transfert des technologies (BCTT)

À remplir, faire signer et retourner au FRQNT à l'adresse suivante :

**isabelle.dolzy@frq.gouv.qc.ca**

Une fois approuvé par le Fonds, le montant et la durée de la bourse seront confirmés.

#### 1. INFORMATIONS DE BASE

**Nom de la personne boursière :**

Numéro de dossier :

Adresse :

No téléphone :

Courriel :

**Nom de la personne assurant la supervision au CCTT :**

Titre du poste de la personne assurant la supervision :

Identification du CCTT d'accueil :

Adresse :

No téléphone :

Courriel :

**Nom de la directrice ou du directeur de recherche académique :**

Identification de l'université

Adresse :

No téléphone :

Courriel :

**Lieu (physique) du CCTT de réalisation du stage :**

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

#### 2. PROJET DE RECHERCHE

Résumé du projet de stage et résultats attendus :

- Cibles du stage (département dans le CCTT, clients, type d'activités, processus internes du CCTT, etc.).
- Participation active attendue (intégration dans une équipe, interaction directe avec la clientèle du CCTT, etc.).

- Produit final attendu à l'issue du stage (une publication, une simple conclusion à une hypothèse du projet doctoral, une observation de milieu) et contribution au doctorat ou à la maîtrise.
- Est-ce que le projet de stage inclut la collecte de données au sein du CCTT, qui sera ultérieurement utilisée par l'étudiante ou l'étudiant pour sa maîtrise ou son doctorat ? Si oui, spécifier la nature des données colligées (ou tout autre type de collecte d'information, d'observations...) (Répondez à la question 5 (a)).

### 3. PÉRIODE D'ACTIVITÉS AU CCTT

Date de début :

Date de fin :

Veuillez indiquer la (ou les) période(s) (i.e. dates, horaires de présence sur le lieu de stage, etc.) du déroulement de vos travaux de recherche en CCTT – À noter que les travaux de recherche peuvent se dérouler en continu (sur une seule période) ou en fractions (sur plusieurs périodes espacées dans le temps). Veuillez préciser le nombre d'heures, en moyenne par semaine, consacrées au stage. La personne stagiaire ne peut travailler de façon rémunérée à titre d'employé(e) par le CCTT pendant la durée de la bourse de stage.

### 4. MODALITÉS D'ENCADREMENT

**Veuillez indiquer les modalités prévues pour assurer l'encadrement de la personne stagiaire par la personne responsable de la supervision en CCTT ainsi que par la personne assurant la direction de la recherche académique** – Organisation (fréquence ?) de rencontres régulières entre les parties, mécanismes de suivi de l'avancement des travaux, etc.

## 5. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROITS D'AUTEUR

**Veuillez indiquer les modalités de la répartition, entre la personne stagiaire, le CCTT et, le cas échéant, la directrice ou le directeur de recherche en ce qui a trait :**

- a) Aux droits de propriété intellectuelle sur les données et informations colligées, rassemblées, produites ou utilisées par la personne stagiaire dans le cadre du stage ;
- b) Aux droits d'auteur sur tout document rédigé, élaboré ou produit par l'étudiante ou l'étudiant dans le cadre ou grâce au stage en CCTT. – À noter que ces modalités ne peuvent avoir pour effet d'empêcher la publication et la diffusion de son mémoire de maîtrise (ou sa thèse de doctorat), ni de satisfaire aux autres conditions de son programme d'études. Elles ne peuvent non plus octroyer de droits d'auteur au CCTT sur le mémoire de maîtrise (ou la thèse de doctorat) à être réalisé par l'étudiante et l'étudiant.

Veuillez ajouter ici toute autre précision utile à la gestion adéquate de la propriété intellectuelle relative au stage, le cas échéant.

## 6. ENGAGEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ

S'il le juge approprié, le milieu d'accueil peut faire signer à la personne stagiaire un engagement de confidentialité. Cet engagement ne peut toutefois avoir pour effet d'empêcher l'étudiante et l'étudiant de publier et de diffuser son mémoire de maîtrise (ou sa thèse de doctorat) ni de satisfaire aux autres conditions de son programme d'études.

**La signature d'un engagement à la confidentialité est-elle requise ?**

- ☐ OUI
- ☐ NON

## 7. AUTRES ÉLÉMENTS

Veuillez indiquer tout autre élément pertinent par rapport à la réalisation du stage.

## 8. SIGNATURES

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la supervision au CCTT

Date

Nom

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne stagiaire

Date

Nom

\_\_\_\_\_  
Signature de la directrice ou du directeur de recherche

Date

Nom